

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Banque de Tunisie
Siège social : 2, Rue de Turquie-1001

La Banque de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2009.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2009

(en milliers de Dinars)

Rubriques	Du 01/10/2009 au 31/12/2009	Du 01/10/2008 au 31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008 (1)
<u>1 - Produits d'exploitation bancaire</u>	51 722	49 385	195 600	194 215
Intérêts	39 190	40 212	147 283	152 136
Commissions en produits	7 990	5 905	28 869	25 800
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	4 542	3 268	19 448	16 279
<u>2 - Charges d'exploitation bancaire</u>	15 568	21 158	62 694	68 379
Intérêts encourus	15 348	20 713	61 826	67 331
Commissions encourues	220	445	868	1 048
<u>3 - Produit Net Bancaire</u>	36 154	28 227	132 906	125 836
<u>4 - Autres produits d'exploitation</u>	178	57	535	401
<u>5 - Charges opératoires, dont :</u>	8 846	7 948	33 606	31 999
Frais de personnel	5 786	5 808	23 917	22 730
Charges générales d'exploitation	3 061	2 140	9 689	9 269
<u>6 - Structure du portefeuille au bilan</u>	-	-	186 325	140 488
Portefeuille titres commercial	-	-	20 213	24 082
Portefeuille titres d'investissement	-	-	166 112	116 406
<u>7 - Encours net des crédits</u> (hors dotation aux provisions de la période)	-	-	2 123 508	1 731 828
<u>8 - Encours des dépôts, dont :</u>	-	-	1 891 361	1 721 927
Dépôts à vue	-	-	617 163	536 323
Dépôts d'épargne	-	-	484 249	415 809
<u>9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan</u>	-	-	129 036	153 875
<u>10 - Capitaux propres apparaissant au bilan</u>	-	-	378 591	378 591

(1) les chiffres au 31/12/2008 ont été retraités pour le besoin de la comparabilité

NOTES EXPLICATIVES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

La Banque de Tunisie –BT- est un Etablissement de crédit au capital de 112.500.000 dinars. Elle est régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les circulaires n° 91/24 du 17/12/1991 et n° 93/08 du 30/07/1993.

2 - Principes comptables appliqués :

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie –BT- sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances douteuses et litigieuses (classes 2, 3, 4 et 5) ne doivent être comptabilisés en produits qu'au moment de leur encaissement effectif. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

2.2 Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours moyen de change interbancaire du mois de décembre 2009. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2009.

2.4 Encours des crédits

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances classées. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3 - Faits marquants à la fin du 4^{ème} Trimestre 2009

L'activité de la Banque de Tunisie a été marquée à la fin du 4^{ème} trimestre 2009 par les faits suivants :

- Au 31/12/2009, les crédits à la clientèle (net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2008) ont augmenté au taux de 22,6% par rapport à la même période 2008, soit + 391.679 mille dinars :
 - Témoignant de la volonté de la Banque de favoriser les emplois durables par le financement des investissements, les crédits à moyen et long terme ont progressé de 28,7% (soit +195.204 mille dinars).
 - Les crédits aux particuliers ont augmenté de 52,6% par rapport à décembre 2008 (+139.237 mille dinars).
 - Les crédits à court terme aux entreprises ont progressé de 31,4% par rapport à décembre 2008 (soit + 52.787 mille dinars)
- **L'encours global des dépôts de la clientèle** a évolué au taux de +9,8% pour passer de 1.721.927 mille dinars en décembre 2008 à 1.891.361 mille dinars en décembre 2009. Cette augmentation se détaille comme suit :
 - Une augmentation importante des dépôts à vue de +15,1% pour passer de 536.323 mille dinars au 31/12/2008 à 617.163 mille dinars au 31/12/2009.
 - Une évolution substantielle des dépôts d'épargne de +16,5% passant de 415.809 mille dinars au 31/12/2008 à 484.249 mille dinars au 31/12/2009.
 - Une évolution modérée des dépôts à terme de +3,3% pour passer de 702.914 mille dinars au 31/12/2008 à 726.434 mille dinars au 31/12/2009.

La structure des dépôts de la BT s'est nettement améliorée au profit des natures faiblement rémunérées, permettant ainsi à la BT une meilleure maîtrise du coût de ses ressources.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de +0,7%, passant de 194.215 mille dinars au 31/12/2008 à 195.600 mille dinars au 31/12/2009. Cet accroissement provient essentiellement de l'augmentation des produits des services de +11,9% et du revenu du portefeuille commercial et d'investissement de +19,5%.
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont baissé de -8,3%. (-5.685 mille dinars). Cette amélioration provient essentiellement de la baisse des intérêts encourus sur les dépôts de la clientèle de -8,2%.
- Par conséquent, le **Produit Net Bancaire** est passé de 125.836 mille dinars au 31/12/2008 à 132.906 mille dinars au 31/12/2009, soit une augmentation de +5,6%.
- **Les frais généraux** sont bien maîtrisés, et n'ont évolué que de +5,0 % pour atteindre 33.606 mille dinars au 31/12/2009 contre 31.999 mille dinars au 31/12/2008. Cette hausse provient d'une augmentation des frais de personnel de +5,2% et une augmentation des charges générales d'exploitation de 4,5%.
- L'année 2009 a été marquée par le lancement d'un vaste programme d'ouverture de nouvelles agences, la mise à niveau des agences anciennes et le développement de nouveaux produits bancaires.